



Communiqué de presse

Le 01/04/2020

Le Laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne prêt à produire des tests COVID-19

Suivant les recommandations de l'Académie Vétérinaire de France et à l'instar de nombreux autres Départements, Olivier Richefou, Président du Département de la Mayenne, soutient la démarche d'offre de services des laboratoires départementaux d'analyse (LDA) au monde médical pour la réalisation de tests Covid-19 à grande échelle.

« Tous accrédités par le COFRAC, ces derniers ont l'expertise du diagnostic des coronaviroses chez les animaux et la capacité de produire plusieurs centaines de milliers de tests virologiques et sérologiques par mois », souligne Aurèle Valognes, directrice du LDA de la Mayenne et Présidente de l'association française des Directeurs et cadres des Laboratoires Vétérinaires publics d'Analyses (ADILVA).

Aussi, si la demande leur était faite, les LDA pourraient réaliser près de 13 000 tests COVID-19 par jour. Le LDA de la Mayenne serait, quant à lui, en mesure d'analyser entre 300 et 600 échantillons par jour grâce à ses équipements de biologie moléculaire.

Contact

Nathalie Moreau

Tél. : 02 43 66 53 38 - Portable : 06 88 49 33 95 - Courriel : nathalie.moreau@lamayenne.fr